

The logo for IRSN, consisting of the letters 'IRSN' in a bold, sans-serif font. The 'I', 'R', and 'S' are red, while the 'N' is blue.

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

*Faire avancer la sûreté nucléaire*

# RAPPORT FINANCIER 2016



# SOMMAIRE

---

## **p. 3** RAPPORT DE GESTION

Contexte — p. 4

Exécution budgétaire de l'exercice — p. 7

Rapprochement des prévisions et des exécutions en droits constatés — p. 9

Effectifs — p. 12

Opérations d'assainissement et de démantèlement — p. 13

## **p. 15** ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Compte de résultat — p. 15

Bilan actif — p. 18

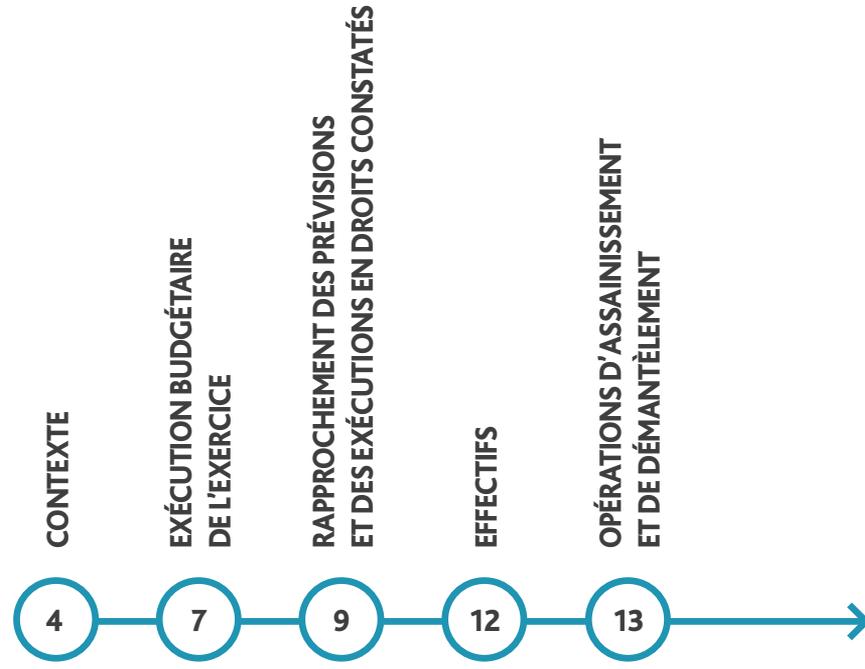
Bilan passif — p. 20

Tableau de financement — p. 21

Annexe aux comptes annuels — p. 23

## **p. 40** RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

# RAPPORT DE GESTION



# CONTEXTE

## CONTEXTE GÉNÉRAL

2016 aura été pour l'IRSN une année majeure. En témoigne, au plan institutionnel, la consolidation du dispositif national de contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection ainsi que la publication systématique des avis de l'Institut, étape essentielle en matière de transparence et d'ouverture à la société. En matière d'expertise, dans un contexte d'enjeux sans précédent, l'IRSN a poursuivi des actions mobilisant largement ses ressources, comme l'analyse du quatrième réexamen de sûreté des réacteurs de 900 MWe, en vue de la poursuite de leur fonctionnement au-delà de 40 ans, ou celle des équipements sous pression nucléaires tels que la cuve du réacteur EPR. Illustrant la nécessité d'asseoir cette expertise réactive et pointue sur un socle de connaissances à l'état de l'art, ces actions ont confirmé le bien-fondé, pour l'IRSN, d'un important effort de recherche indissociable à leur acquisition et à leur développement.

## L'EXPERTISE EN APPUI AUX AUTORITÉS ET AUX POUVOIRS PUBLICS

La mission d'expertise constitue un des piliers de l'action de l'IRSN au sein du dispositif national de gouvernance des risques nucléaires et radiologiques. Elle s'adresse en premier lieu aux autorités de sûreté, de sécurité et à l'ensemble des pouvoirs publics qui, pour l'exercice de leurs missions, disposent de l'appui technique de l'Institut. Elle s'inscrit également dans le cadre plus large, au plan national, de la mise en œuvre de politiques publiques.

S'agissant de l'appui technique à l'Autorité de sûreté nucléaire, l'année 2016 aura été marquée par la poursuite et l'intensification des travaux d'expertise dans le cadre de la mise en service du réacteur EPR de Flamanville, mais également par le traitement des dossiers concernant les anomalies de fabrication des calottes de cuve de l'EPR ainsi que de certains composants installés sur le parc électronucléaire dont notamment des générateurs de vapeur des réacteurs du palier de 900 MWe.

L'IRSN a également poursuivi l'instruction des dossiers relatifs à la prolongation de la durée de fonctionnement des réacteurs de 900 MWe alors que se prépare leur quatrième visite décennale.

Dans le cadre du renforcement de la robustesse des installations nucléaires suite à l'accident de Fukushima, l'IRSN a examiné les dispositions proposées par EDF en matière de protection de son parc électronucléaire contre les aléas externes (séismes, inondations, événements climatiques, etc.) à des niveaux significativement supérieurs à ceux retenus dans le référentiel utilisé pour leur conception.

L'IRSN a également procédé à l'instruction des dossiers de réexamen de sûreté de plusieurs installations du cycle du combustible parmi lesquelles l'usine de fabrication de combustible de Romans-sur-Isère, le laboratoire d'examen des combustibles actifs ainsi que l'usine UP2-800 du site de la Hague dont le réexamen s'échelonne sur plusieurs années.

Dans le domaine de la sûreté des installations nucléaires de défense, l'IRSN est resté particulièrement mobilisé par les travaux d'évaluation du rapport provisoire de sûreté du Suffren, premier sous-marin nucléaire d'attaque issu du programme Barracuda.

En matière de sécurité nucléaire, la priorité a été donnée à l'instruction des dossiers de sécurité des installations nucléaires dans le cadre de l'application des exigences réglementaires visant à renforcer la protection des installations existantes au regard des actes de malveillance ou de terrorisme. À cet égard, l'IRSN a notamment examiné le dossier de sécurité relatif à la mise en service de l'EPR.

Dans le cadre de l'appui qu'il apporte aux pouvoirs publics, et au-delà des actions pluriannuelles dans les domaines de la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants, de la surveillance des denrées alimentaires ou bien encore du suivi des anciens sites miniers d'uranium, l'IRSN a largement contribué en 2016 aux travaux de transposition de la Directive européenne 2013/59 du 5 décembre 2013 fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants. L'IRSN a également participé à l'exercice majeur SECNUC 2016, organisé par le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et simulant un accident nucléaire sur le site Areva de la Hague (Manche), impliquant les échelons ministériels. Pour l'Institut, l'enjeu était de tester la pertinence de son positionnement au sein de l'organisation du plan national de réponse à une crise nucléaire ou radiologique majeure : au sein de la cellule interministérielle de crise (CIC), au niveau national en qualité d'expert auprès de l'ensemble des pouvoirs publics (à travers l'expertise fournie par son centre de crise) et au niveau local (préfectures de département et de zone).

## **LA RECHERCHE POUR FAIRE AVANCER LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET LA RADIOPROTECTION**

Disposer des connaissances en réponse aux questionnements de l'expertise, repousser les limites des connaissances actuelles en vue de faire progresser la sûreté et la radioprotection, tels sont les principaux objectifs qui guident l'action de l'IRSN en matière de recherche.

L'année 2016 aura été sur plusieurs points une année majeure tant sur le plan des activités menées que dans le déploiement de plateformes et dispositifs expérimentaux nécessaires à l'Institut pour ses travaux et, plus largement, ouverts à la communauté scientifique.

Ainsi l'IRSN a-t-il mis en service en 2016 l'installation PERSEE destinée à caractériser les performances des dispositifs d'épuration des effluents gazeux radioactifs. Cette installation permettra notamment la conduite de programmes de recherche aux plans national et européen visant à étudier les modalités et dispositifs permettant de limiter les rejets gazeux radioactifs tels que l'iode 131. Dans le domaine de la sûreté, l'IRSN pilote un projet d'étude du vieillissement du béton des installations nucléaires et a construit, à cet effet, une instal-

lation expérimentale ODE (Observatoire de la durabilité des enceintes) sur le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône) où pourront être implantés jusqu'à 60 blocs en béton de grandes dimensions, instrumentés afin de suivre leur vieillissement naturel ou accéléré. Au cours de l'année 2016 ont également été réalisés les essais de qualification du réacteur CABRI. Ces essais constituent des étapes essentielles vers l'aboutissement des travaux de rénovation de ce réacteur d'expérimentation, afin de permettre le déroulement du programme international CIP dédié à l'étude des accidents de réactivité. En matière de radioprotection, l'Institut a développé et rénové plusieurs dispositifs expérimentaux en supports à ses travaux de recherche avec, entre autres, la rénovation du système de micro-irradiation guidée par l'image (SARRP), la mise au point du microfaisceau d'ions MIRCOM ou l'achèvement de PARISII (plateforme expérimentale pour les activités de recherche sur l'incorporation de substances radioactives par ingestion et inhalation).

En matière de gouvernance, l'IRSN a finalisé et rendu publique sa stratégie scientifique, celle-ci visant à clarifier les grands défis auxquels répond la structuration des activités scientifiques et techniques de l'Institut, dans une logique de renforcement de la sûreté, de la sécurité

nucléaires et de la protection contre les rayonnements ionisants. Pour accroître encore la cohérence du processus engagé et apporter des réponses aux questions scientifiques identifiées dans les différents domaines d'intervention de l'IRSN, la déclinaison de cette stratégie est entreprise avec les équipes de recherche de l'IRSN, à travers la formulation, dans chacun de ces domaines, de «démarches de recherche» qui permettront de préparer et d'actualiser plus sûrement et plus finement la programmation des activités de l'Institut.

L'année 2016 a également été l'année de mise en œuvre du projet européen CONCERT, chargé par la Commission européenne d'assurer l'affectation et la gestion d'une part importante du budget dédié, au sein du programme-cadre H2020, à la radioprotection de l'homme et de l'environnement ainsi qu'à la préparation aux situations d'urgence. L'IRSN a pris une part importante dans la mise en œuvre de CONCERT et a répondu, en 2016, au premier appel à projets soumis dans le cadre de CONCERT.

## L'OUVERTURE À LA SOCIÉTÉ ET LA TRANSPARENCE

Alors que s'accroît la demande de transparence dans le domaine du nucléaire, l'IRSN a engagé, depuis plus de 10 ans, une politique volontariste en matière d'ouverture à la société. À cet égard, de nombreux acteurs considèrent que le changement est aujourd'hui sensible. Cette ouverture s'inscrit au cœur des missions de recherche, d'expertise et de surveillance confiées à l'Institut dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Cet engagement pris en faveur d'un partage plus large des connaissances, d'une meilleure prise en compte de la contribution des acteurs de la société dans les processus de recherche et/ou d'évaluation des risques s'affirme désormais comme dénominateur commun à sept établissements publics – l'IRSN, l'Anses, le BRGM, l'Ifsttar, l'Ineris, l'Irstea et Santé publique France – qui ont signé en 2016 la charte inter-institut d'ouverture à la société.

Parmi les actions réalisées en 2016 par l'IRSN, et en lien direct avec les travaux d'expertise qu'il a menés en appui aux autorités et notamment l'ASN, il convient de citer les dialogues techniques avec les parties prenantes dans le cadre de l'examen du programme d'essais d'Areva suite à la détection d'une anomalie affectant la composition de l'acier dans certaines zones du couvercle et du fond de la cuve destinée à l'EPR de Flamanville ainsi que les travaux conjoints concernant la poursuite de fonctionnement des réacteurs 900 MWe au-delà de 40 ans, avec comme point d'orgue le séminaire organisé sur ce sujet par l'IRSN, avec l'Ancli, la Commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin (Cligeet) et l'ASN.

# EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'exécution budgétaire est présentée ci-dessous en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), en référence au budget rectificatif n° 3 (BR3), indiquée sous le vocable «Budget 2016» dans les tableaux.

## CONTEXTE BUDGÉTAIRE

L'exercice 2016 a été marqué par :

- une mise en application par l'Institut du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- une baisse des encaissements sur les ressources propres à hauteur de 2,0 M€, sans dégradation significative du chiffre d'affaires en droits constatés ;
- une exécution budgétaire de 317,4 M€ de CP pour un budget de 320,6 M€ ;
- une diminution de l'enveloppe Personnel de 2,2 M€, avec une moyenne des effectifs présents sur l'exercice 2016 à 1 696 ETPT (hors contrats aidés, stagiaires et apprentissage), conforme au budget initial établi. Le niveau des ETP présents à fin décembre 2016 est de 1 684,5 ETP.

## RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS ET DES EXÉCUTIONS

### Solde budgétaire

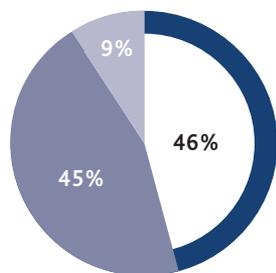
*en milliers d'euros*

	Réal 2016		Budget 2016	
	AE	CP	AE	CP
<b>DÉPENSES</b>				
Enveloppe Personnel*	145 159	145 957	147 958	148 150
Enveloppe Fonctionnement	96 442	142 383	137 446	143 498
Enveloppe Investissement	19 412	29 086	21 172	28 990
<b>TOTAL</b>	<b>261 012</b>	<b>317 426</b>	<b>306 576</b>	<b>320 638</b>
<b>RECETTES</b>				
Recettes globalisées		279 354		277 344
Subvention pour charges de service public		167 587		167 440
Autres financements de l'État		4 306		126
Fiscalité affectée		62 764		62 519
Autres financements publics		1 851		2 402
Ressources propres		42 846		44 856
Recettes fléchées		-		130
<b>TOTAL</b>		<b>279 354</b>		<b>277 474</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE</b>		<b>(38 072)</b>		<b>(43 165)</b>

\* L'enveloppe Personnel correspond aux charges de personnel et aux charges d'impôts sur rémunérations

Des reclassements sont intervenus en exécution sur les postes hors subvention et fiscalité dans les recettes.

## Répartition des dépenses 2016 en crédits de paiement



- Enveloppe Personnel
- Enveloppe Fonctionnement
- Enveloppe Investissement

Le solde budgétaire, exécuté à - 38,1 M€ en 2016, affiche une amélioration de 5,1 M€ par rapport à la prévision du Budget rectificatif n° 3 (BR3).

Les dépenses sont constituées de trois enveloppes, Personnel, Fonctionnement, Investissement, dont le total s'élève à 317,4 M€ en 2016, en écart de - 3,2 M€ par rapport à la prévision budgétaire BR3 2016, dont - 2,2 M€ sont imputables à la sous-exécution de l'enveloppe de personnel, qui a fait l'objet d'un transfert partiel vers l'enveloppe d'investissement à hauteur de 0,1 M€ au titre de la fongibilité asymétrique, définie à l'article 178 du décret GBCP et approuvée par le conseil d'administration, à raison d'un plafond équivalent à 2 % de l'enveloppe personnel, soit 2,9 M€ sur l'exercice 2016.

Par ailleurs, les encaissements de recettes sont exécutés de + 1,9 M€ au-delà du BR3 2016, à 279,4 M€, correspondant principalement à des avances versées sur des travaux à réaliser en 2017.

## Ressources par origine

L'évolution des ressources par domaine entre le BR3 2016 et le réel 2016 est présentée dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros

	Réel 2016	BR3 2016
<b>DOMAINES</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>Total Recettes</b>
001 Sécurité radioprotection des installations	18,4	16,3
002 Sécurité, non-prolifération	0,1	0,3
003 Radioprotection homme et environnement	20,0	19,3
004 Crise et post-accidentel	0,9	0,7
005 Transparence, ouverture à la société, culture sûreté	1,4	1,4
006 Stratégie, excellence scientifique et technique	6,3	6,3
Transverses	232,2	231,0
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE</b>	<b>279,4</b>	<b>275,5</b>

Les ressources transverses comprennent notamment les subventions des programmes 190 et 212, et la contribution versée par les exploitants d'INB, soit 230,4 M€.

## Dépenses par destination

L'évolution des dépenses en crédits de paiement, exprimées en coûts de production par destination, entre le BR3 2016 et le réel 2016 est présentée dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros

DOMAINES	Réel 2016			Total Dépenses	BR3 2016
	Fonctionnement	Investissement	Personnel		
001 Sécurité radioprotection des installations	57,2	9,5	59,4	126,1	124,9
002 Sécurité, non-prolifération	2,9	0,3	7,5	10,8	11,0
003 Radioprotection homme et environnement	21,6	9,2	35,3	66,1	66,8
004 Crise et post-accidentel	3,7	0,5	4,5	8,8	7,9
005 Transparence, ouverture à la société, culture sûreté	3,1	-	4,4	7,6	7,3
006 Stratégie, excellence scientifique et technique	2,1	-	10,3	12,4	11,1
Fonctionnel et support	14,3	0,9	20,5	35,6	40,6
Informatique	12,6	1,5	1,7	15,8	14,8
Schéma directeur immobilier	1,0	6,1	0,1	7,2	6,4
Autre immobilier	23,1	1,0	2,0	26,2	27,4
Feursmétal	0,8	-	0,1	0,9	2,4
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>142,4</b>	<b>29,1</b>	<b>146,0</b>	<b>317,4</b>	<b>320,6</b>

# RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS ET DES EXÉCUTIONS EN DROITS CONSTATÉS

## COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers d'euros	Réel 2016	Budget 2016
<b>PRODUITS</b>		
<b>Subventions et produits assimilés</b>	<b>233 568</b>	<b>232 488</b>
Subventions	170 804	169 970
Produits de la fiscalité affectée	62 764	62 519
<b>Produits directs d'activité</b>	<b>42 407</b>	<b>42 856</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>47</b>	<b>-</b>
<b>Opérations internes</b>	<b>21 614</b>	<b>18 995</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>297 637</b>	<b>294 340</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Enveloppe Personnel*</b>	<b>146 122</b>	<b>148 150</b>
<b>Enveloppe Fonctionnement</b>	<b>115 782</b>	<b>115 098</b>
<b>Opérations internes</b>	<b>42 091</b>	<b>27 244</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>303 995</b>	<b>290 492</b>
<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b>(6 359)</b>	<b>(3 848)</b>
<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>297 637</b>	<b>294 340</b>

\* L'enveloppe Personnel correspond aux charges de personnel et aux charges d'impôts sur rémunérations

Le résultat de l'exercice 2016 est une perte de 6,4 M€ pour une prévision lors du BR3 d'un bénéfice de +3,8 M€ soit un écart de - 10,2 M€ dont +13,5M€ d'augmentation des charges et +3,3 M€ de croissance des produits.

## Produits

Les principaux écarts entre la dernière prévision (BR3) et l'exécution de l'exercice 2016 sont synthétisés ci-dessous :

- les subventions et produits assimilés progressent de 1,1 M€, dont + 0,8 M€ sur les subventions d'État et autres entités publiques (hors dotations liées aux programmes 190 et 212 qui sont exécutées au niveau du budget), et + 0,2 M€ sur la contribution acquittée par les exploitants d'INB. Cette dernière étant plafonnée, conformément à l'article 46 de la loi de finances du 28 décembre 2011, dans sa rédaction issue de l'article 41 de la loi de finances du 29 décembre 2015, le trop-perçu a été reversé à l'État et est positionné en compte de charges sur l'exercice 2016 ;
- les produits directs d'activité sont exécutés à 99 % ;
- les produits non budgétaires varient également, de + 2,6 M€, essentiellement en raison des reprises de provisions, dont le périmètre était plus restreint en phase de construction budgétaire initiale.

## Charges

Le montant total de l'enveloppe de fonctionnement budgétée à 115,1 M€ est réalisé à hauteur de 115,8 M€, soit un écart de + 0,7 M€.

L'enveloppe Personnel (comptes 64 + comptes 631 et 633), prévue à hauteur de 148,2 M€, s'élève à 146,1 M€, soit un écart de - 2,1 M€.

Les opérations internes, retraitées lors du calcul de la capacité d'autofinancement, progressent de 14,8 M€, notamment en raison :

- de la croissance des dotations aux amortissements liée à la mise en service des immobilisations en cours (+ 5,0 M€) ;
- des dotations aux provisions pour risques et charges, exécutées à 5,1 M€, pour lesquelles seule la provision pour intéressement est budgétée (impact de 2,9 M€ en écart) ;
- de l'ensemble des dotations non prévues au budget : dotation exceptionnelle de 4,7 M€ dans le cadre de l'inventaire des actifs immobilisés de l'Institut, dotations aux provisions sur créances douteuses (0,1 M€), dotations aux amortissements dérogatoires (0,4 M€), comptabilisation des valeurs nettes comptables des actifs cédés, suite aux sorties d'immobilisations de l'exercice 2016 (1,7 M€).

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'exécution des dépenses (par rapport au budget rectificatif de l'année considérée)	87,9 %	88,6 %	94,1 %	97,4 %	99,0 %

## TABLEAU DE FINANCEMENT

en milliers d'euros

	Réel 2016	Budget 2016
<b>TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT À LA CAF</b>		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(6 359)</b>	<b>3 848</b>
+ Moins-values de cessions d'éléments d'actif	1 679	-
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	40 422	27 244
- Plus-values de cessions d'éléments actifs	(33)	-
- Quote-part des subventions virées au compte de résultat	(10 153)	(10 000)
Reprises sur amortissements et provisions	(11 399)	(8 995)
Transferts de charge	(63)	-
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>14 096</b>	<b>12 097</b>

en milliers d'euros

	Réel 2016	Budget 2016
<b>TABLEAU DE FINANCEMENT AGRÉGÉ</b>		
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>14 096</b>	<b>12 097</b>
<b>RESSOURCES</b>		
Capitaux propres	(286)	-
Cessions d'immobilisations	33	-
Autres ressources (hors opérations internes)	274	129
Augmentation des dettes financières	66	-
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>14 183</b>	<b>12 226</b>
<b>EMPLOIS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	22 817	24 460
Immobilisations financières	67	-
Remboursement de dettes financières	567	629
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>23 451</b>	<b>25 089</b>
<b>APPORT ("+" ) OU PRÉLÈVEMENT (" - ") AU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>- 9 268</b>	<b>- 12 863</b>

## Ressources

La capacité d'autofinancement de l'Institut, budgétée à 12,1 M€ lors du BR3 2016, s'établit à 14,1 M€ soit + 2,0 M€. Elle progresse principalement sous l'effet conjugué de la baisse du résultat (- 10,2 M€), et de la variation des opérations internes de + 12,3 M€. Cette capacité d'autofinancement est complétée des ressources, d'un montant global non significatif, principalement constituées, d'une part d'une variation des capitaux propres de - 0,3 M€, correspondant à la quote-part rattachée à la mise à jour des produits CABRI constatés à l'avancement, d'autre part des remboursements de prêts octroyés au personnel (0,2 M€) et des intérêts courus sur emprunts (0,1 M€). Pour mémoire, le fonds dédié n'étant plus comptabilisé dans les actifs immobilisés de l'Institut depuis l'exercice clos au 31 décembre 2015, la ressource Fonds dédié n'est plus visible au niveau des ressources.

## Emplois

La ressource totale ainsi constituée est affectée aux emplois de 23,5 M€ qui sont composés :

- d'une part des acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières, pour 22,9 M€, en baisse de 1,6 M€ par rapport au budget ;
- et d'autre part du remboursement des dettes financières, pour 0,6 M€, quasi stable par rapport à la prévision budgétaire.

L'ensemble fait varier le fonds de roulement de - 9,3 M€, contre la prévision d'un prélèvement de - 12,9 M€ au BR3 2016.

## Fonds de roulement et besoin en fonds de roulement

en millions d'euros

	Réel 2016	Budget 2016	Variation réel / budget	Réel 2015	Variation réel 2016 / 2015
Résultat	- 6,4	+ 3,8	- 10,2	+ 6,5	- 12,9
CAF	+ 14,1	+ 12,1	+ 2,0	+ 15,8	- 1,7
Variation du fonds de roulement	- 9,3	- 12,9	+ 3,6	- 11,8	+ 2,5

Globalement, l'écart entre le prélèvement au fonds de roulement prévu au BR3 et celui réalisé en 2016 s'élève à + 3,6 M€.

L'écart d'exécution s'explique par :

- deux opérations non finalisées en 2016 pour + 0,9 M€ dû au retard :
  - des travaux liés à la construction du bâtiment 01 à Fontenay-aux-Roses, pour 0,6 M€ ;
  - de la dépense CEA liée à l'utilisation d'un temps de calcul sur les équipements informatiques du Centre de calcul Recherche et Technologie, pour 0,3 M€ ;

- la variation sur les provisions de - 0,5 M€ ;
- l'impact du changement de méthode dans la constatation des produits CABRI à l'avancement, dont le rythme s'est avéré moins rapide que les prévisions, pour - 0,2 M€ ;
- la variation sur la ressource Fonds dédié utilisée, pour + 0,7 M€.

Enfin, le solde résiduel réalisé en fin d'exercice 2016 permet d'apporter au fonds de roulement un montant de 2,7 M€. À fin décembre 2016, le disponible non fléché au fonds de roulement s'élèverait ainsi à 4,4 M€.

en millions d'euros

	Niveau réel 2016	Niveau budget 2016	Variation réel / budget
Fonds de roulement	+ 15,3	+ 11,7	+ 3,6
Besoin en fonds de roulement	- 13,8	- 22,8	+ 9,0
Trésorerie	+ 29,1	+ 34,5	- 5,4

Prévue au BR3 2016 à 34,5 M€, la trésorerie évolue de - 5,4 M€ à 29,1 M€ au 31 décembre 2016, en raison d'un niveau plus élevé des règlements fournisseurs.

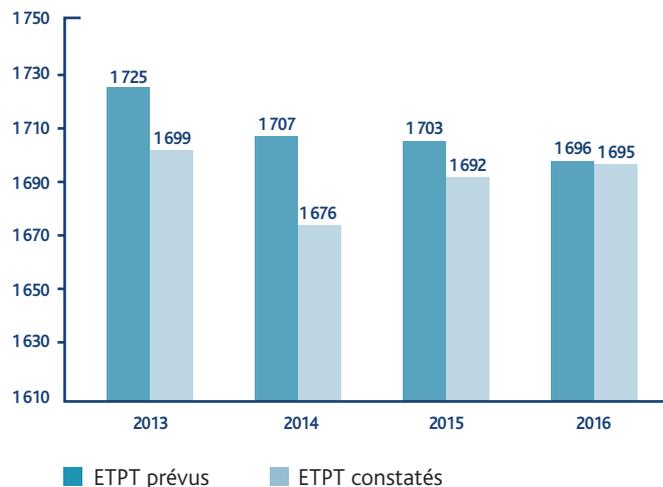
Il en résulte une variation du besoin en fonds de roulement de + 9,0 M€ par rapport à la cible prévue au budget.

# EFFECTIFS

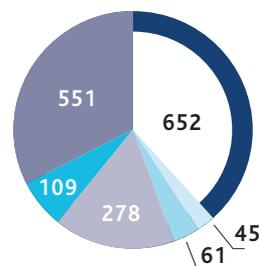
L'effectif moyen réalisé (hors stagiaires, contrats d'apprentissage et contrats aidés) en 2016 est de 1 695 ETPT, soit une exécution quasiment conforme au nombre d'ETPT fixé par la loi de finances initiale, mais en deçà de 6,6 ETPT par rapport à la réprévision du BR3 2016.

	Réalisation 2016	LFI 2016
Emplois	1 695,3	1 696
Sous-plafond	1 644,6	1 637
Hors-plafond	50,7	59

L'effectif moyen permanent représente 94 % du total en 2016, contre 93 % en 2015.



Répartition de l'effectif moyen annuel 2016 (en ETPT)



- Pôle sûreté nucléaire
- Pôle radioprotection
- Dir. fonctionnelles et de support
- Pôle nucléaire défense
- Mis à disposition
- Business Units

Les effectifs liés au développement programmatique de l'Institut représentent 80,0 % de l'effectif total moyen sur l'année 2016.

Le niveau des ETP au 31 décembre 2016 est de 1 674,4 (hors stagiaires, contrats d'apprentissage et contrats aidés), contre 1 741,5 au 31 décembre 2015. Pour mémoire, la position élevée de l'an dernier s'expliquait par un niveau ponctuellement significatif de recrutements de CDD de surcroît et de remplacement. Le niveau des ETP constatés à fin d'année 2016, enregistrant une baisse de 67,1 ETP, revient à une valeur comparable aux exercices précédents.

# OPÉRATIONS D'ASSAINISSEMENT ET DE DÉMANTÈLEMENT

Les opérations d'assainissement et de démantèlement dont l'IRSN a la charge relèvent de quatre domaines spécifiques qui concernent les réacteurs de recherche PHÉBUS et CABRI, exploités par le CEA, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui lui appartiennent, divers matériels sans emploi ayant un caractère de déchet radioactif, l'assainissement du site de Feurs ayant fait l'objet d'une pollution accidentelle.

La situation à fin décembre 2016 des opérations relevant des trois premiers domaines est de 42,8 M€ qui se répartissent entre :

- INB 92 PHÉBUS et les grappes associées pour 4,6 M€ ;
- INB 24 CABRI et les déchets associés (sodium) pour 31,0 M€ ;
- l'installation 010 de l'INBS Valduc et les déchets associés pour 3,9 M€ ;
- les ICPE pour 3,3 M€.

Par ailleurs, le coût de l'assainissement du site de Feurs est évalué à 5,7 M€.

Ces estimations sont réalisées en particulier sur la base d'un contrat ferme pour l'INB 92 et d'une proposition pour l'INBS Valduc. Pour l'INB 24, les évaluations techniques et financières s'appuient sur les coûts réalisés pour l'INB 92.

Concernant l'assainissement et le démantèlement des INB, le fonds dédié a fait, pour mémoire, l'objet d'un reclassement dans la trésorerie lors de l'exercice précédent, sur une préconisation de la DGFIP<sup>1</sup>. L'Institut se fixe pour objectif de maintenir en fin d'année N un niveau de fonds dédié permettant le remboursement des opérations de l'année N, traité sur justificatifs en N+1. La consommation du fonds dédié au titre des opérations exigibles en 2016 s'élève à 5,3 M€, répartis en 0,9 M€ sur l'assainissement du site de Feurs et 4,3 M€ sur les autres opérations de démantèlement et d'assainissement, tandis que l'abondement du fonds s'effectue à hauteur de 3,9 M€. Le solde du fonds dédié au 31 décembre 2016 est impacté de ces mouvements et s'élève ainsi à 10,1 M€.

1. Direction générale des finances publiques



# ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



# COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers d'euros

	Notes	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>CHARGES</b>			
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Achats		6	12
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	Note 5	108 991	113 509
Charges de personnel	Note 6	139 864	136 305
Salaires, traitements et rémunérations diverses		95 490	92 710
Charges sociales		39 167	37 704
Intéressement et participation		1 662	2 409
Autres charges de personnel		3 545	3 483
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	Note 7	12 437	12 145
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC	Note 8	42 091	32 586
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>303 389</b>	<b>294 557</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Charges d'intérêt		566	592
Pertes de change		30	64
Autres charges financières		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	Note 8	10	-
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	Note 9	<b>606</b>	<b>656</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>303 995</b>	<b>295 213</b>

en milliers d'euros

	Notes	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>PRODUITS</b>			
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>			
Subventions et produits assimilés		233 568	233 578
Subventions pour charges de service public	Note 2	167 587	168 413
Subventions de fonctionnement en provenance de l'État et des autres entités publiques		3 217	2 647
Produits de la fiscalité affectée		62 764	62 519
<b>Produits directs d'activité</b>		<b>42 407</b>	<b>44 760</b>
Chiffre d'affaires	Note 3	38 881	41 119
Produits de cessions d'éléments d'actif		33	2
Autres produits de gestion		3 494	3 639
Autres produits	Note 8	21 614	23 326
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		11 461	13 324
Reprises du financement rattaché à un actif		10 153	10 001
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>297 589</b>	<b>301 664</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits des participations et des prêts	Note 4	8	-
Intérêts sur créances non immobilisées		1	13
Gains de change		39	43
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		-	-
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>47</b>	<b>55</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>297 637</b>	<b>301 719</b>

en milliers d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(6 359)</b>	<b>6 506</b>

## PRODUITS

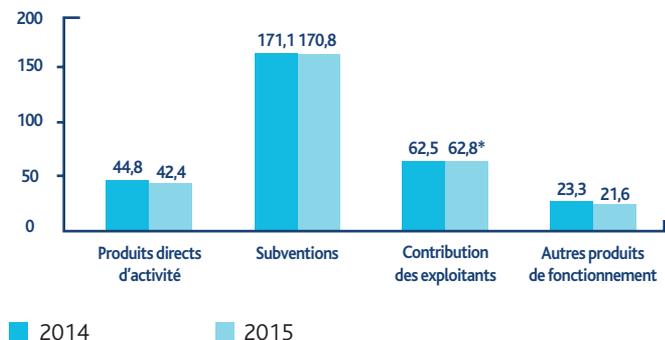
en millions d'euros

	2016	2015	Évolution
Subventions et produits assimilés	233,6	233,6	-
Produits directs d'activité	42,4	44,8	- 2,4
Autres produits	21,6	23,3	- 1,7
Produits de fonctionnement	297,6	301,7	- 4,1
Produits financiers	-	0,1	-
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>297,6</b>	<b>301,7</b>	<b>- 4,1</b>

Les produits de l'Institut reculent globalement de 4,1 M€ entre 2015 et 2016.

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 297,6 M€, en baisse de 4,1 M€, soit - 1,3% par rapport à l'exercice précédent.

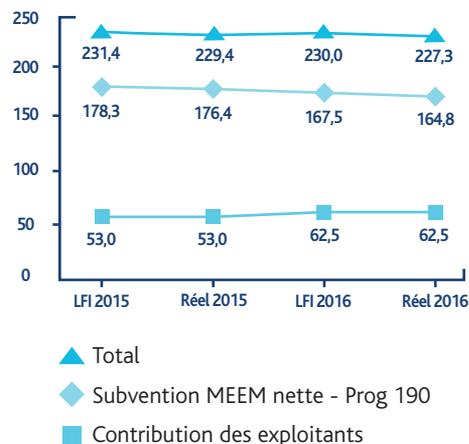
### Évolution des produits d'exploitation (en M€)



\*Un reversement de 0,3 M€ a été imputé en charges, soit une ressource nette de 62,5 M€ conforme au plafond limitatif.

Ils comprennent :

- les subventions d'exploitation pour 170,8 M€, en recul de 0,3 M€ entre les deux exercices, qui sont composées de :
  - la subvention pour charges de service public, versée par le MEEM dans le cadre du programme 190, à hauteur de 163,9 M€, contre 164,8 M€ en 2015 ;



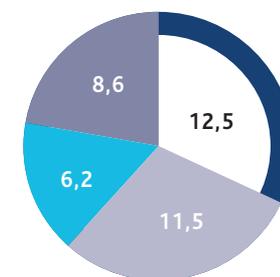
- la subvention au titre de la convention avec le ministère de la défense dans le cadre du programme 212, de 3,7 M€ ;

- d'autres subventions en provenance d'autres entités publiques pour 3,2 M€ (+ 0,6 M€) ;

- la contribution versée par les exploitants d'INB est plafonnée à 62,5 M€, le trop-perçu en 2016 de + 0,3 M€ faisant l'objet d'un remboursement à l'État ;

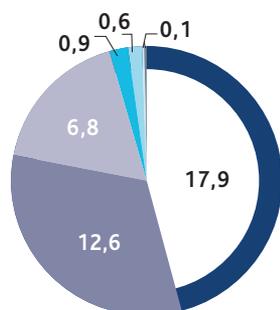
- les produits directs de l'activité à 42,4 M€, dont le chiffre d'affaires, en recul de 2,2 M€, à 38,9 M€, soit - 5%, résultant de prestations standards, de contrats de recherche et développement, de prestations spécifiques et d'autres activités.

### Répartition du chiffre d'affaires 2016 par nature (en M€)



- Prestations standards
- Contrats de recherche et développement
- Autres activités
- Prestations spécifiques

## Répartition du chiffre d'affaires 2016 par domaine (en M€)



- Radioprotection homme et environnement
- Sécurité, radioprotection des installations
- Stratégie, excellence scientifique et technique
- Transverses
- Transparence, ouverture à la société, culture sûreté
- Crise et postaccidentel
- Sécurité, non-prolifération

Les annulations de charges à payer sur les exercices antérieurs (2,2 M€) et les produits des redevances (1,0 M€) représentent la majeure partie du solde des produits directs de l'activité.

Les autres produits de 21,6 M€, en diminution de 1,7 M€ par rapport à l'exercice précédent correspondent aux reprises sur amortissements, dépréciations et provisions pour 11,5 M€ et à la quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat (10,2 M€).

Les produits financiers, principalement composés des gains de change, sont stables et non significatifs. Pour mémoire, l'Institut n'est pas autorisé à placer ses disponibilités.

## CHARGES

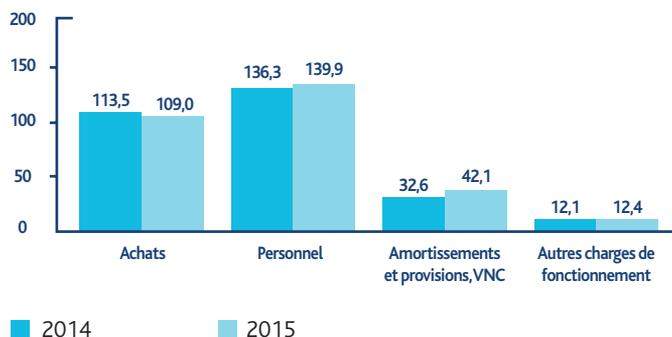
en millions d'euros

	2016	2015	Évolution
Achats	109,0	113,5	-4,5
Personnel	139,9	136,3	+3,6
Amortissement et provisions, VNC	42,1	32,6	+9,5
Autres charges de fonctionnement	12,4	12,1	+0,3
Charges de fonctionnement	303,4	294,5	+8,9
Charges financières	0,6	0,7	-0,1
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>304,0</b>	<b>295,2</b>	<b>+8,8</b>

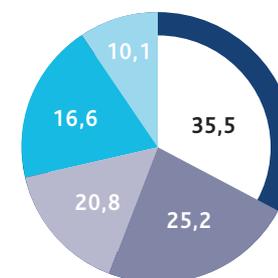
Les charges de l'Institut sont globalement en progression de 8,9 M€ entre 2015 et 2016.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 303,4 M€, en hausse de 8,8 M€, soit +3% par rapport à l'exercice précédent, et se décomposent de la façon suivante :

## Évolution des charges de fonctionnement (en M€)



## Répartition des achats 2016 (en M€)



- Autres achats
- Sous-traitance externe
- Achats d'études autres
- Achats d'études CEA
- Achats non stockés de fournitures

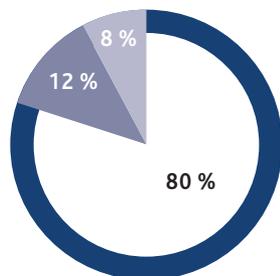
Les charges financières sont quasiment stables à 0,6 M€. Elles sont principalement constituées des intérêts versés sur un emprunt contracté pour financer certains investissements.

# BILAN ACTIF

en milliers d'euros

	Notes	31/12/2016			31/12/2015 NET	31/12/2015 retraité
		BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	NET		
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>	Note 10	33 642	(26 761)	6 881	7 560	7 560
Frais d'établissement		-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences et logiciels		30 441	(26 761)	3 680	3 811	3 811
Immobilisations incorporelles en cours		3 201	-	3 201	3 749	3 749
<b>Immobilisations corporelles</b>	Note 10	504 754	(220 439)	284 315	296 372	296 372
Terrains		31 087	(276)	30 811	30 346	30 346
Constructions		96 700	(46 383)	50 316	42 021	42 021
Installations techniques, matériel et outillage		279 965	(144 629)	135 336	147 630	147 630
Autres immobilisations corporelles		40 468	(29 151)	11 317	12 546	12 546
Immobilisations corporelles en cours		56 535	-	56 535	63 829	63 829
<b>Immobilisations financières</b>	Note 11	659	-	659	804	804
Fonds dédié au démantèlement		-	-	-	-	-
Prêts		500	-	500	643	643
Autres immobilisations financières		160	-	160	160	160
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>539 056</b>	<b>(247 200)</b>	<b>291 855</b>	<b>304 736</b>	<b>304 736</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stock et en-cours		-	-	-	-	-
<b>Créances</b>	Note 12			44 091	50 431	57 858
Créances sur les entités publiques	Note 13	13 220	-	13 220	11 865	19 295
Créances clients et comptes rattachés	Note 14	30 264	(156)	30 108	37 489	37 489
Avances et acomptes versés sur commandes		327	-	327	519	672
Créances sur les autres débiteurs	Note 15	436	-	436	559	403
<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>878</b>	<b>-</b>	<b>878</b>	<b>787</b>	<b>787</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)</b>		<b>45 126</b>	<b>(156)</b>	<b>44 970</b>	<b>51 218</b>	<b>58 645</b>
Disponibilités	Note 16	29 106	-	29 106	76 424	76 424
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>74 232</b>	<b>(156)</b>	<b>74 076</b>	<b>127 642</b>	<b>135 069</b>
Encart de conversion actif		10	-	10	3	3
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>613 298</b>	<b>(247 356)</b>	<b>365 941</b>	<b>432 380</b>	<b>439 807</b>

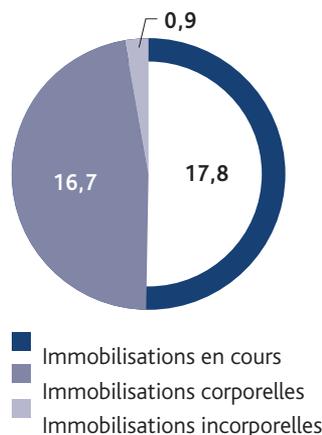
Le total du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2016 s'élève à 365,9 M€. L'actif brut est de 613,3 M€. Dans un souci de comparabilité des données, les informations financières de l'exercice clos au 31 décembre 2015 sont également présentées dans le nouveau référentiel du plan comptable des établissements publics. À noter le retraitement des avances sur subvention (7,7 M€) comptabilisées à l'actif en 2015 et au passif en 2016.



- Actif immobilisé net
- Créances clients
- Trésorerie

L'actif immobilisé net recule de 12,9 M€ à 291,9 M€, principalement sous l'effet de la variation des immobilisations corporelles nettes de - 12,1 M€. Les augmentations nettes d'immobilisations s'élèvent à 35,4 M€ tandis que les sorties d'immobilisations atteignent 48,2 M€.

### Acquisitions d'immobilisations (en M€)



- Immobilisations en cours
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations incorporelles

L'actif circulant s'établit à 74,1 M€, en baisse de 61,0 M€ par rapport à l'an passé, ce qui s'explique essentiellement par les évolutions suivantes :

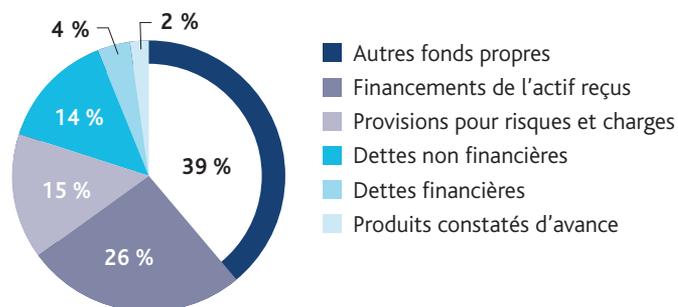
- les créances sur les entités publiques sont en recul de 6,1 M€, le compte d'avances sur subvention (7,7 M€) ayant été comptabilisé à l'actif au 31 décembre 2015 ;
- les créances clients sont en recul de 7,4 M€ ;
- la trésorerie est impactée par une hausse significative des décaissements sur l'exercice, entraînant une diminution des dettes, ayant pour effet un abaissement du niveau de trésorerie au 31/12/2016 de - 47,3 M€.

# BILAN PASSIF

en milliers d'euros

	Notes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2015 retraité
<b>FONDS PROPRES</b>				
<b>Financements reçus</b>				
Financement de l'actif par l'État	Note 17	67 215	74 168	74 168
Financement de l'actif par des tiers	Note 18	27 183	30 668	30 668
<b>Réserves</b>		90 783	90 783	90 783
Report à nouveau	Note 19	55 227	48 722	48 722
Résultat de l'exercice		(6 359)	6 506	6 506
Amortissements dérogatoires	Note 20	3 884	5 200	5 200
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>		<b>237 933</b>	<b>256 046</b>	<b>256 046</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques		628	378	378
Provisions pour charges		54 673	58 515	58 515
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Note 21	<b>55 301</b>	<b>58 893</b>	<b>58 893</b>
<b>DETTES</b>				
<b>Dettes financières</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 23	13 757	14 258	14 258
<b>Dettes non financières</b>		<b>52 199</b>	<b>93 857</b>	<b>101 284</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 24	22 743	66 317	66 363
Dettes fiscales et sociales	Note 25	21 344	26 935	26 592
Avances et acomptes reçus sur commandes		7 303	152	7 876
Autres dettes non financières	Note 26	809	454	454
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>6 752</b>	<b>9 326</b>	<b>9 326</b>
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>72 707</b>	<b>117 441</b>	<b>124 868</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>365 941</b>	<b>432 380</b>	<b>439 807</b>

Le passif s'équilibre avec l'actif de la façon suivante :



Avec un résultat déficitaire de - 6,4 M€, combiné d'une part à une évolution des financements reçus de - 10,4 M€ et à une baisse des amortissements dérogatoires de 1,3 M€, les fonds propres de l'Institut baissent de 18,1 M€ pour s'établir à 237,9 M€ au 31 décembre 2016, contre 256,0 M€ à la fin de l'exercice précédent. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 55,3 M€, en recul de 3,6 M€ par rapport à leur solde au 31 décembre 2015. Cette réduction est notamment due à l'utilisation de la provision couvrant l'assainissement et le démantèlement des installations.

Les dettes régressent de 52,2 M€, de 124,9 M€ l'an passé à 72,7 M€ au 31 décembre 2016, principalement en raison de la baisse des dettes non financières de 49,1 M€. Les produits constatés d'avance diminuent de 2,6 M€ à 6,8 M€, et sont majoritairement dus au changement de méthode appliquée depuis l'exercice 2014 concernant l'enregistrement des produits perçus dans le cadre du programme CABRI, désormais comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

# TABLEAU DE FINANCEMENT

en milliers d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>		
Résultats nets de l'exercice	(6 359)	6 506
Augmentation/diminution des amortissements	40 422	30 713
Augmentation/diminution des dépréciations et provisions	(11 399)	(13 149)
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	(10 153)	(10 001)
Pertes/gains sur cessions d'actifs	1 647	1 871
Transferts de charge	(63)	(143)
<b>TOTAL CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>14 096</b>	<b>15 796</b>

en milliers d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>EMPLOIS</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	22 817	40 805
Acquisition d'immobilisations financières	67	(13 102)
Acquisitions d'actifs immobilisés	22 884	27 703
Remboursement des dettes financières	567	550
<b>TOTAL DES EMPLOIS (B)</b>	<b>23 451</b>	<b>28 253</b>

en milliers d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>RESSOURCES</b>		
Cessions d'actifs	33	2
Autres ressources	274	252
Augmentation des capitaux propres	(286)	320
Augmentation des dettes financières	66	68
<b>TOTAL DES RESSOURCES (A)</b>	<b>14 183</b>	<b>16 438</b>

en milliers d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (C=A-B)</b>	<b>(9 268)</b>	<b>(11 815)</b>
+ Variation de l'actif circulant d'exploitation	(6 183)	(23 579)
- Variation des dettes d'exploitation	(36 111)	(39 008)
<b>Variation du besoin en fonds en roulement d'exploitation</b>	<b>29 928</b>	<b>15 430</b>
+ Variation des autres débiteurs	-	(0)
- Variation des autres créditeurs	(8 121)	(5 368)
<b>Variation du besoin en fonds en roulement hors exploitation</b>	<b>8 121</b>	<b>5 368</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement (D)</b>	<b>38 049</b>	<b>20 798</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (E=C-D)</b>	<b>(47 318)</b>	<b>(32 613)</b>
Trésorerie début de période	76 424	
Trésorerie fin de période	29 106	
Variation de trésorerie	(47 318)	

## FONDS DE ROULEMENT, TRÉSORERIE ET BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

en millions d'euros

	Position réelle au 31/12/2015	Mouvements réels 2016	Position réelle au 31/12/2016
<b>OPÉRATIONS FLÉCHÉES</b>	<b>(1,88)</b>	<b>(1,59)</b>	<b>(3,47)</b>
Projet immobilier - Bâtiment 01 (FAR)	1,73	(0,54)	1,19
Projet immobilier - Bâtiment 01 (Vésinet)	3,66	(3,35)	0,30
CABRI	2,25	(0,47)	1,79
Changement de méthode / comptabilisation produits CABRI	(9,53)	2,77	(6,75)
<b>OPÉRATIONS RÉCURRENTES</b>	<b>22,97</b>	<b>(8,65)</b>	<b>14,32</b>
Fonds dédié	11,46	(1,37)	10,09
Autres décalages d'opérations	6,70	(6,39)	0,32
Dont opérations 2015 reportées sur 2016 prélevées au BI 2016	4,55	(4,55)	-
Dont opérations 2015 reportées sur 2016 prélevées au BR1 2016	2,16	(2,16)	-
Opérations 2016 décalées en 2017	-	0,32	0,32
Provisions	4,8	(0,89)	3,91
Disponible	3,48	0,96	4,44
<b>TOTAL</b>	<b>24,56</b>	<b>(9,27)</b>	<b>15,29</b>

Le niveau du fonds de roulement au 31 décembre 2016 s'élève à 15,3 M€ contre 24,6 M€ à fin décembre 2015, soit une réduction de 9,3 M€. Celui-ci est destiné à couvrir les dépenses « fléchées » dont la réalisation aura lieu sur les exercices suivants. Les dépenses fléchées au fonds de roulement concernent essentiellement :

- les projets immobiliers de l'IRSN au Vésinet et à Fontenay-aux-Roses (FAR) pour 1,5 M€ ;
- le projet CABRI, pour 1,8 M€ ;

• le fonds dédié au démantèlement et à l'assainissement des installations, désormais positionné dans la trésorerie et le fonds de roulement, dont la position est de 10,1 M€ au 31 décembre 2016, varie de - 1,4 M€ entre les deux exercices se décomposant en + 3,9 M€ d'abondement et - 5,3 M€ d'utilisation de la ressource ;

- le décalage de l'achat de temps de calcul sur les équipements informatiques du CCRT (Centre de Calcul Recherche et Technologie) au CEA, à hauteur de 0,3 M€ ;

• les provisions, devant faire l'objet d'un décaissement rapide, dont le niveau se porte à 3,9 M€ ;

• le non-utilisé réalisé à fin décembre 2016, à hauteur de 4,4 M€.

Par ailleurs, le niveau de fonds de roulement est impacté par le changement de méthode comptable concernant la constatation des produits CABRI à l'avancement et est ainsi gagé sur les produits à venir du projet CABRI à hauteur de 6,8 M€. La réalisation certaine de ces prochaines ressources assurera une croissance significative du niveau de fonds de roulement à moyen terme.

en millions d'euros

	2016	2015	Variation 2016/2015
Fonds de roulement	+ 15,3	+ 24,6	- 9,3
Besoin en fonds de roulement	- 13,8	- 51,9	+ 38,0
Trésorerie	+ 29,1	+ 76,4	- 47,3

Le niveau de trésorerie à fin décembre 2016 s'élève à 29,1 M€ soit - 47,3 M€ par rapport à l'exercice précédent. L'apurement des charges à payer des exercices antérieurs, et notamment la finalisation des négociations avec le CEA sur le coût d'exploitation CABRI, et le renforcement du pilotage de gestion ont conduit à l'abaissement du niveau de trésorerie de fin d'année. La trésorerie disponible hors fonds dédié de 19,0 M€ permet de couvrir sans difficulté les échéances du mois de janvier 2017, jusqu'au versement du premier quart de la subvention du programme 190 début février 2017.

Le niveau du besoin en fonds de roulement s'exécute à - 13,8 M€ à fin 2016. L'évolution du besoin en fonds de roulement de + 38,0 M€ résulte d'une part de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation de + 29,9 M€ (les dettes d'exploitation diminuent plus rapidement que les créances de l'actif circulant) et d'autre part de la variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation de + 8,1 M€. Il convient de rappeler que le besoin en fonds de roulement de l'Institut est structurellement négatif en raison des modalités de versement de la subvention SCSP par trimestre, et de la contribution acquittée par les exploitants, perçue au cours du 2<sup>e</sup> trimestre.

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2016 ont été établis en application des normes, principes et méthodes suivants :

- du règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et publié au Journal officiel du 15 octobre 2014 ;
- du recueil des normes comptables applicables aux organismes visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1<sup>er</sup> du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publiques, homologuée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 et publié au Journal officiel du 9 juillet 2015, avec application anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- de l'instruction du 1<sup>er</sup> avril 2016 relative aux modalités de mise en œuvre du recueil des normes comptables des organismes dépendant de l'État (BOFIP-GCP-16-0006 du 25/04/2016).

### 1.1 - Comparabilité des comptes

La mise en application de l'instruction du 1<sup>er</sup> avril 2016 relative aux modalités de mise en œuvre du recueil des normes comptables des organismes dépendant de l'État (BOFIP-GCP-16-0006 du 25/04/2016) a notamment pour conséquence de modifier la présentation de certains comptes comptables. Ainsi cette évolution comptable conduit à la disparition du résultat exceptionnel et les opérations de ce type sont reclassées en 2016 au niveau du résultat d'exploitation, avec les autres charges et les autres produits de gestion.

Par ailleurs, les écarts significatifs de présentation sont indiqués, autant que de besoin, dans les notes concernées.

### 1.2 - Principes et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

#### 1.2.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

##### Évaluation du coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées au coût historique d'acquisition ou de production hors charges financières et frais d'administration. En application des normes 5 et 6 du recueil des normes comptables des établissements publics relatives aux immobilisations, le conseil d'administration a fixé, lors d'une délibération du 15 octobre 2015, un seuil unitaire de simplification de 1 500 euros pour la constatation d'un bien à immobiliser.

Les immobilisations incorporelles comprennent les brevets, licences et logiciels acquis ainsi que les logiciels créés ou développés. Les installations nucléaires conjointement contrôlées avec le CEA (réacteur expérimental CABRI) figurent à l'actif immobilisé de l'Institut, au prorata de contrôle de l'immobilisation, en application de l'instruction n° 14-0003 du 31 janvier 2014 de la DGFiP.

Certains équipements (installations nucléaires exploitées par le CEA et installations classées pour l'environnement ICPE) utilisés par l'Institut font l'objet d'une inscription en immobilisations corporelles sous la rubrique «Actif de démantèlement» en contrepartie de la provision représentant le coût total estimé des opérations de fin de cycle dès la mise en service actif de l'installation. Cet actif fait partie intégrante du coût de revient des installations correspondantes et fait l'objet d'un amortissement en fonction des plans d'amortissement déterminés pour chaque installation. Ces actifs sont évalués, de manière symétrique aux provisions correspondantes, sur la base d'éléments techniques révisés régulièrement.

Les biens mis à disposition par l'État dans le cadre de conventions d'utilisation font l'objet d'une valorisation dans les comptes sur la base d'évaluation à la valeur vénale établie en 2013 par France Domaine.

Les financements externes des actifs sont traités en application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13 005 du 31 janvier 2013), qui introduit dans le référentiel comptable des établissements publics nationales des dispositions de l'avis n° 2011-10 du 8 décembre 2011 du Conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP). Cet avis adopte une présentation des capitaux propres distinguant les financements de l'État de ceux de tiers autres (collectivités territoriales, Union européenne, etc.). Cette présentation, différente de celle prévue par le Plan comptable général, est justifiée par la spécificité juridique des établissements publics, qui ne disposent pas de capital social et dépendent à ce titre de l'État. De plus, un financement rattaché à un actif évolue désormais symétriquement à l'actif qu'il finance afin de créer un lien entre le produit (financement reçu) et la charge (consommation des avantages économiques ou perte de valeur de l'actif).

Les frais de recherche et développement sont, quel qu'en soit l'aboutissement, traités comme des charges de l'exercice.

### Amortissements

Les immobilisations incorporelles, composées exclusivement de logiciels, sont amorties sur trois ans.

Les immobilisations corporelles font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée de vie économique ou les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens. Les amortissements inscrits sur la ligne «Terrains» correspondent aux amortissements des aménagements effectués sur ces investissements.

Les durées principalement retenues pour des équipements neufs sont les suivantes :

- infrastructures : 10 ans ;
- bâtiments lourds : 20 à 30 ans ;
- bâtiments légers : 10 à 20 ans ;
- installations générales : 10 ans ;
- agencements : 5 à 10 ans ;
- matériels : 5 à 7 ans ;
- outillages : 3 à 5 ans ;
- mobiliers, petits matériels et informatique : 3 à 5 ans.

Pour les biens d'occasion, les durées d'amortissements sont réduites de moitié.

L'amortissement dérogatoire est utilisé autant que de besoin et correspond à l'écart entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscalement admis.

## Dépréciation

Les immobilisations incorporelles ou corporelles font l'objet d'une dépréciation dès lors que des événements ou circonstances rendent la valeur d'utilité durablement inférieure à la valeur nette comptable constatée.

## Amortissement exceptionnel

Un inventaire physique général du parc matériel a été réalisé en 2012, et depuis cette date, un suivi est réalisé sur une base triennale. L'exploitation des données issues de l'inventaire physique de 2012 n'a pas permis un rapprochement avec les fiches comptables à 100 %. Une approche complémentaire a été mise en place, dans une optique de contrôle interne, visant à valider la qualité du suivi des mouvements comptables par rapport à l'existant physique, afin de garantir la fidélité de l'image comptable qui en résulte. Cette démarche repose sur l'existence au sein des équipes opérationnelles de l'Institut de fichiers du matériel, utilisés pour des besoins techniques (contrat de maintenance, contrôles périodiques, étalonnages, etc.). Un amortissement complémentaire sur les fiches comptables non rapprochées au 31 décembre 2016 a été enregistré, pour un montant de 4,7 M€, traduisant les conséquences des travaux réalisés à la clôture.

## 1.2.2 - Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique.

## 1.2.3 - Stocks et en-cours

Compte tenu du caractère non significatif de ce poste, l'Institut ne valorise pas de stocks de matières ou fournitures consommables. Ces achats sont intégralement traités comme des charges de l'exercice.

Les en-cours de production et produits finis relatifs à des contrats de recherche ou à des commandes de prestation non facturés font l'objet de produits à recevoir au fur et à mesure de l'exécution des services.

## 1.2.4 - Valeurs mobilières de placement

L'Institut ne détient pas de valeur mobilière de placement.

## 1.2.5 - Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite et que cette obligation doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice du tiers, que l'IRSN est en mesure d'estimer avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date de clôture ne sont pas provisionnés. Une information est donnée dans l'Annexe s'ils sont significatifs.

L'Institut est son propre assureur pour l'indemnisation des salariés en situation de perte d'emploi. À ce titre une provision est constituée en fonction de la période d'indemnisation résiduelle des bénéficiaires inscrits au 31 décembre de l'année.

Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel, au titre des indemnités de départ à la retraite, ne sont pas provisionnés mais sont inscrits en engagements hors bilan.

Sauf situation spécifique, en fonction du retard constaté à la clôture dans le règlement des créances de nos clients, une provision est constituée à hauteur de :

- 25 % du montant de la créance pour un retard inférieur à 6 mois ;
- 50 % entre 6 et 12 mois de retard ;
- 75 % entre 12 et 18 mois ;
- et 100 % au-delà de 18 mois de retard.

Les provisions liées à l'assainissement et au démantèlement des installations utilisées par l'Institut correspondent au coût total de l'opération dans le cas où l'IRSN a la qualité d'exploitant (ICPE) de l'installation, ou à la quote-part qui lui est imputable du fait de sa participation à un programme dont le CEA a la qualité d'exploitant nucléaire (INB). Ces provisions sont constituées, compte tenu du caractère immédiat de la dégradation, dès la mise en service actif de l'installation (règlement CRC n° 2004-06 et avis n° 2005-H du CNC). La contrepartie des provisions est portée à l'actif du bilan en immobilisations dans un compte «Actifs de démantèlement».

L'évaluation du coût de démantèlement et d'assainissement des installations repose sur des méthodologies permettant de disposer à tout moment de la meilleure estimation des coûts et délais des opérations. Ces estimations reposent sur les conventions signées avec les prestataires de services ou des évaluations internes qui s'appuient sur un inventaire des équipements et de leur situation radiologique prévisionnelle et à des études successives permettant d'évaluer avec une marge d'incertitude de plus en plus réduite les coûts d'assainissement et de démantèlement.

Ces estimations tiennent compte des principales hypothèses suivantes :

- un inventaire des coûts pour mener le site de l'installation au niveau du déclassement, en règle générale et sauf contraintes particulières, sur la base d'un génie civil assaini sur pied et d'un déclassement en zone à déchets conventionnels de toutes les zones à déchets nucléaires. L'état final des installations à démanteler (bâtiments et sols) est une hypothèse structurante de référence pour élaborer le scénario de démantèlement et estimer le coût ;
- l'évaluation des dépenses sur la base de coûts prévisionnels qui prennent en compte la sous-traitance, les frais de personnel, les coûts de radioprotection, les consommables, les équipements, le traitement des déchets induits, ainsi que le transport et le stockage définitif à l'Andra. L'évaluation tient compte également d'une quote-part de coûts de support technique des entités en charge des opérations de démantèlement ;
- certains déchets issus d'anciennes expérimentations n'ont pu être traités en ligne car les ateliers de support pour les conditionner n'étaient pas encore disponibles. Ils seront repris et conditionnés selon un scénario et des filières techniques agréés par l'autorité de sûreté ;

- une partie de ces coûts prévisionnels s'appuie sur des devis fermes et non révisables signés avec l'exploitant des installations. Par conséquent, il n'y a pas d'hypothèse d'inflation retenue dans la détermination de ces estimations ;

- l'établissement n'ayant pas l'autorisation d'avoir des placements rémunérés, par mesure de prudence, ces provisions ne sont pas actualisées.

Les évaluations retenues pour les provisions de fin de cycle constituent, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, la meilleure estimation concernant les ressources nécessaires à l'exécution de ses obligations actuelles au titre du démantèlement et de l'assainissement de ses installations. Néanmoins, ces estimations sont porteuses de risques exogènes liés notamment à la réalisation des opérations par le CEA dans les conditions définies contractuellement et à l'évolution de l'environnement réglementaire définie par l'Autorité de sûreté nucléaire ou de l'exutoire final des déchets.

#### 1.2.6 - Dettes

Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel au titre des congés payés échus et non pris, des congés payés acquis mais non échus, ainsi que les droits à congés inscrits par le personnel sur un Compte épargne temps (CET) sont comptabilisés en dettes pour leurs montants bruts majorés des charges sociales et fiscales incombant à l'employeur.

# NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

## NOTE 2 – SUBVENTIONS ET PRODUITS ASSIMILÉS

Sont rattachés à ce poste les subventions pour charges de service public (SCSP) reçues de l'État, le produit de la contribution versée par les exploitants d'INB (cf. Article 96 de la LFR 2010), les subventions de l'Agence nationale pour la recherche, de l'Union européenne et des autres entités publiques, affectées au financement des charges d'exploitation de l'exercice.

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>Subventions pour charges de service public</b>			
Programme 190	(a)	163 912	164 753
Programme 212		3 675	3 660
<b>Subventions de fonctionnement en provenance de l'État et des autres entités publiques</b>	(b)	3 217	2 647
ANR (IA et hors IA)		1 993	
Union européenne		710	
Autres		514	
<b>Contribution des exploitants</b>	(c)	62 764	62 519
<b>TOTAL</b>		<b>233 568</b>	<b>233 578</b>

(a) La subvention versée dans le cadre du programme 190 par le ministère de l'écologie a été réduite de 0,8 M€ entre 2015 et 2016.

(b) Les autres subventions des entités publiques progressent de 0,6 M€ en 2016 et s'élèvent à 3,2 M€.

(c) La contribution, mise en place à partir de l'exercice 2011, est versée par les exploitants d'installation nucléaire de base, dont la liste est arrêtée par l'Autorité de sûreté nucléaire. Pour l'exercice 2016, la mise en recouvrement s'est élevée à 62,8 M€, dont les principaux contributeurs sont EDF (48,4 M€), CEA (7,1 M€) et Areva (5 M€). Suite au plafonnement des taxes affectées aux opérateurs prévu par l'article 46 de la loi de finances pour 2012 (n° 2011-1977 du 28 décembre 2011) dans sa rédaction issue de l'article 41 de la loi de finances pour 2016 (n°2015-1785 du 29 décembre 2015), l'IRSN a reversé l'excédent encaissé à hauteur de 0,3 M€ au budget de l'État. Cet ajustement de la contribution au montant du plafond autorisé est comptabilisé en dépense au compte « charges spécifiques » intégré au poste « autres charges de fonctionnement » du compte de résultat.

*en milliers d'euros*

CONTRIBUTION DES EXPLOITANTS	
Plafonnement (Art.46 de la loi n° 2011-1977)	62 500
Excédent de versement reversé au budget de l'État, comptabilisé en charges en 2016	264
<b>TOTAL</b>	<b>62 764</b>

### NOTE 3 – CHIFFRES D’AFFAIRES

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, en application de l’instruction BOFIP-GCP N° 13-0023 du 06/12/2013, certains financements d’entités publiques sont traités dans la catégorie des subventions (cf. note 2).

*en milliers d’euros*

	Exercice 2016	Exercice 2015
Contrats de recherche et développement	11 501	11 955
Prestations standards	12 548	12 277
Prestations spécifiques	6 221	11 448
Autres activités	8 612	5 440
<b>TOTAL</b>	<b>38 881</b>	<b>41 119</b>

Le chiffre d’affaires correspond aux études et prestations facturées par l’IRSN aux tiers dans le cadre de la réalisation de ses programmes ou prestations de service. Il est constaté à l’avancement des travaux.

Le chiffre d’affaires se décompose en quatre principales catégories :

- les contrats cofinancés de recherche et développement s’élèvent à 11,5 M€, en baisse de 0,5 M€ par rapport à l’exercice précédent dont les principaux partenaires demeurent EDF (7,2M€), Areva (1 M€), CEA (0,6 M€) ;
- les prestations standards progressent de 12,3 M€ à 12,5 M€ avec notamment la dosimétrie (10,4 M€), les analyses de radio-toxicologie (0,8 M€), l’examen du Camari (0,4 M€) ;
- les prestations spécifiques et études non cofinancées (6,2 M€). La baisse de 5,2M€ par rapport à 2015 correspond à - 3,2 M€ de reclassement comptable en activités annexes et - 2 M€ d’une vente spécifique de résultats de recherche (HTC) en 2015 non reconduite en 2016 ;
- les autres activités (8,6 M€) enregistrent une progression de 3,2 M€. Ce poste concerne principalement la refacturation des personnels mis à disposition (6,2 M€) et des conventions de support logistique (2,3 M€).

### NOTE 4 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sont composés des éléments suivants :

*en milliers d’euros*

	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits des participations et des prêts	8	-
Intérêts sur créances non immobilisées	1	13
Gains de change	39	43
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>55</b>

En application de la réglementation applicable aux établissements publics, l’Institut n’effectue pas de placement de sa trésorerie.

## NOTE 5 – CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>Achats de sous-traitance</b>	<b>37 373</b>	<b>42 560</b>
Achats d'études (CEA)	16 611	14 280
Achats d'études	11 073	15 221
Achats de prestations	9 689	13 059
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	<b>10 114</b>	<b>9 199</b>
Achats de matériels, équipements et travaux	994	1 143
Autres achats non stockés de matières et fournitures	9 120	8 057
<b>Services extérieurs</b>	<b>61 505</b>	<b>61 749</b>
Sous-traitance externe	25 223	25 533
Locations et charges locatives	2 024	2 300
Entretien et réparation	15 695	14 824
Assurances	746	974
Documentation	1 664	1 753
Personnel intérimaire	3 417	3 238
Honoraires	322	435
Publicité et publications	172	210
Transports	454	478
Frais de mission et de réception	6 923	7 317
Frais postaux et de télécommunication	2 554	2 638
Frais bancaires	13	20
Divers	2 299	2 030
<b>TOTAL DES RESSOURCES (A)</b>	<b>108 991</b>	<b>113 509</b>

Les achats de biens et de services totalisent 109 M€ et affichent un retrait de - 4,5 M€ entre 2015 et 2016, en raison de la baisse des achats de sous-traitance pour - 5,2 M€.

## NOTE 6 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>Salaires et traitements</b>	<b>95 490</b>	<b>92 710</b>
Appointements, congés payés et CET	91 533	89 174
Supplément familial	1 066	1 019
Autres	2 891	2 516
<b>Charges sociales</b>	<b>44 374</b>	<b>43 596</b>
Assurance maladie	26 169	25 985
Mutuelle	1 510	1 459
Retraite	10 425	10 139
Autres charges sociales	1 063	122
Comité d'entreprise	1 931	1 933
Versements employeur PEE/PERCO	517	396
Intéressement (hors charges sociales associées)	1 662	1 431
Autres charges de personnel	1 097	2 132
<b>TOTAL</b>	<b>139 864</b>	<b>136 305</b>

Les droits acquis par les salariés au titre des congés payés et des compte-épargne temps (CET) sont intégralement constatés en charges à payer en valeur brute majorée des charges estimées.

## NOTE 7 – IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

Les impôts, taxes et versements assimilés se répartissent ainsi :

*en milliers d'euros*

	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>Sur rémunérations</b>	<b>6 258</b>	<b>5 824</b>
Taxes sur salaires	1 735	1 797
Taxe d'apprentissage	799	689
Taxe professionnelle	206	200
Versements de transports	2 357	2 181
Autres impôts et taxes sur rémunérations	1 162	957
<b>Autres impôts et taxes et versements assimilés</b>	<b>1 353</b>	<b>2 171</b>
Taxes foncières	560	500
Taxes sur les bureaux	84	84
Taxes sur les véhicules	80	112
Taxes non récupérables sur périmètre mixte	102	576
Autres	527	898
<b>TOTAL</b>	<b>7 612</b>	<b>7 995</b>

La baisse de - 0,4 M€ entre 2015 et 2016 s'analyse comme suit :

- + 0,4 M€ sur les taxes relatives à l'augmentation de la masse salariale (cf. note 6).
- - 0,8 M€ sur les autres impôts et taxes dont la diminution du coefficient applicable à la TVA non récupérable (- 0,6 M€) et le solde payé en 2015 du contrat AGEFIPH pour la période 2012-2014 (0,2 M€).

## NOTE 8 - DOTATIONS ET REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, DÉPRÉCIATIONS (HORS VNC DES ACTIFS CÉDÉS)

Les dotations et reprises sur amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante :

*en milliers d'euros*

	Dotations		Reprises	
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>Sur immobilisations</b>	<b>34 795</b>	<b>24 790</b>	-	-
Dotations aux amortissements	30 092	24 790	-	-
Dotations aux amortissements exceptionnelles	4 703	-	-	-
<b>Sur actif circulant</b>				
Dépréciations des créances clients	80	99	22	12
<b>Provisions</b>				
Provisions pour risques et charges	5 137	5 114	9 649	12 396
<b>Amortissements dérogatoires</b>	<b>411</b>	<b>711</b>	<b>1 727</b>	<b>740</b>
<b>Reprise du financement rattaché à un actif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 153</b>	<b>10 001</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40 422</b>	<b>30 713</b>	<b>21 551</b>	<b>23 151</b>

La variation nette globale de + 11,3 M€ s'explique comme suit :

- Pour les immobilisations :
  - +7 M€ au titre de l'amortissement du réacteur CABRI pour une année pleine en 2016.
  - +4,7 M€ relatif à un amortissement exceptionnel (a) des immobilisations non rapprochées à l'issue des inventaires réalisés de 2012 à 2014 (cf. note 10).
  - -1,3 M€ de reprises de l'amortissement dérogatoire (cf. note 20).
- Pour les provisions :
  - +0,6 M€ de provisions, dont 0,3 M€ destinées à couvrir les coûts de fermeture du site de La Seyne-sur-Mer.
  - +0,3 M€ au titre d'un ajustement sur la provision pour démantèlement.

La quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat est enregistrée au niveau des produits d'exploitation afin de la présenter au même niveau du compte de résultat que les charges qu'elle finance et représente 9,5 M€ en 2016.

## NOTE 9 – CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières sont présentées ci-dessous :

*en milliers d'euros*

	Notes	Exercice 2016	Exercice 2015 *
Charges d'intérêt	(a)	566	592
Pertes de change		30	64
Autres charges financières		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		10	-
<b>TOTAL</b>		<b>606</b>	<b>656</b>

\* L'exercice 2015 a été retraité pour être conforme au nouveau plan de comptes des établissements publics.

(a) Sont rattachés à ce poste les intérêts versés au titre d'un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole. La diminution est liée au remboursement du capital.

# NOTES RELATIVES AU BILAN

## ACTIF

### NOTE 10 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Pour éliminer le risque de surévaluation des biens non encore rapprochés suite à la réalisation des inventaires physiques de 2012 à 2014, un amortissement exceptionnel a été pratiqué afin de rendre nulle la VNC des biens concernés. L'impact sur l'exercice est de 4,7 M€ (voir note 8).

À noter : la dotation pour l'amortissement des travaux de remise à niveau du réacteur expérimental CABRI sur la totalité de l'année pour un montant de 8,3 M€.

Les flux d'immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les amortissements et provisions correspondants, s'établissent ainsi :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>Valeur brute</b>	<b>31 412</b>	<b>12 410</b>	<b>10 180</b>	<b>33 642</b>
Frais d'établissement	2	-	2	-
Concessions, brevets, licences et logiciels	27 661	11 903	9 123	30 441
Immobilisations incorporelles en cours	3 749	507	1 054	3 201
<b>Amortissements</b>	<b>23 852</b>	<b>11 026</b>	<b>8 117</b>	<b>26 761</b>
Frais d'établissement	2	-	2	-
Concessions, brevets, licences et logiciels	23 849	11 026	8 115	26 761
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>7 560</b>	<b>1 383</b>	<b>2 062</b>	<b>6 881</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>Valeur brute</b>	<b>495 909</b>	<b>75 000</b>	<b>66 156</b>	<b>504 754</b>
Terrains	30 589	498	-	31 087
Constructions	84 082	15 556	2 938	96 700
Installations techniques, matériel et outillage	268 232	37 286	25 553	279 965
Autres immobilisations corporelles	49 176	4 324	13 032	40 468
Immobilisations corporelles en cours	63 829	17 337	24 632	56 535
<b>Amortissements</b>	<b>199 538</b>	<b>40 967</b>	<b>20 065</b>	<b>220 439</b>
Terrains	244	32	-	276
Constructions	42 061	4 517	195	46 383
Installations techniques, matériel et outillage	120 603	31 977	7 951	144 629
Autres immobilisations corporelles	36 630	4 440	11 919	29 151
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>296 372</b>	<b>34 034</b>	<b>46 091</b>	<b>284 315</b>
<b>TOTAL</b>	<b>303 932</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>291 196</b>

Les actifs immobilisés au 31 décembre 2016 intègrent :

- 23,8 M€ d'entrées à l'actif, dont 1,1 M€ en immobilisations incorporelles (licences logicielles et développements informatiques), 11,8 M€ en immobilisations corporelles (5 M€ pour le matériel d'exploitation et 2,4 M€ pour le matériel informatique), et 10,9 M€ en immobilisations en cours (5,8 M€ en construction et 2,5 M€ en matériel d'exploitation) ;

- 12,7 M€ de sorties de l'actif, dont 10 M€ consécutifs aux travaux de contrôle interne réalisés sur les actifs immobilisés (VNC de 0,5 M€) ;

- 18,8 M€ de transferts depuis les immobilisations en cours dont 5,6 M€ au titre du bâtiment Z au Vésinet mis en service à hauteur de 50 %, 2,2 M€ à la mise en service du banc d'essai PERSEE, 6,1 M€ à la mise en service des installations AMANDE et MIRCOM et 4,9 M€ de matériels d'exploitation reclassés dans le cadre des travaux de rapprochement entre les biens physiques et comptables ;

- les actifs de démantèlement inscrits en contrepartie des provisions, qui ne passent pas par le compte de résultat, constituées au titre du démantèlement des installations utilisées par l'Institut pour un montant brut de 53,7 M€, amorti à hauteur de 29,9 M€. Le solde soit 23 M€ est inférieur au solde de la provision constituée à l'identique de 42,8 M€, correspondant au niveau de démantèlement réalisé effectivement.

## NOTE 11 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières, d'un montant de 0,66 M€, comprennent les dépôts et cautionnement versés et les prêts accordés au personnel. Ce dernier poste enregistre une baisse de 0,15 M€.

en milliers d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
Prêts	500	643
Autres immobilisations financières	160	160
<b>TOTAL</b>	<b>659</b>	<b>804</b>

## NOTE 12 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

en milliers d'euros

	31/12/2016 Brut	< 1an	> 1an
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Prêts	500	2	497
Autres immobilisations financières	160	-	160
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	187	187	-
Autres créances clients	23 971	23 971	-
Autres créances d'exploitations	13 656	13 656	-
Autres créances clients	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>38 473</b>	<b>37 816</b>	<b>657</b>

## NOTE 13 – CRÉANCES SUR LES ENTITÉS PUBLIQUES

en milliers d'euros	Notes	31/12/2016	31/12/2015
État et autres collectivités publiques - Subventions à recevoir	(a)	1 487	(7 661)
État - TVA	(c)	8 794	16 983
État et autres collectivités publiques - Charges à payer et produits à recevoir	(b)	2 939	2 542
<b>TOTAL</b>		<b>13 220</b>	<b>11 865</b>

(a) Ce poste correspond principalement à des subventions à recevoir pour un montant de 1,4 M€. Il enregistre une forte variation de + 9,1 M€ due à un reclassement au passif des comptes d'avances sur subventions qui représentaient 7,7 M€ en 2015. Pour l'exercice, on note une progression de 1,2 M€ des subventions de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et de 0,6 M€ concernant la Commission européenne (projets H2020).

(b) Les produits à recevoir de l'État sont principalement imputables à l'Agence nationale de la recherche (ANR), en progression de 0,4 M€ pour un montant de 2,9 M€.

(c) La diminution de 8,1 M€ du poste TVA est à mettre en corrélation avec la baisse des charges à payer de fin d'exercice de 72 %.

## NOTE 14 – CRÉANCES CLIENTS

en milliers d'euros	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<b>Valeur brute</b>		<b>30 264</b>	<b>37 587</b>
Clients - ventes de biens ou de prestations	(a)	23 971	28 992
Clients - retenues de garantie		-	31
Clients douteux ou litigieux		187	117
Clients - factures à rétablir		6 107	8 447
<b>Provision pour dépréciation</b>		<b>(156)</b>	<b>(99)</b>
Provision pour dépréciation des comptes clients		(156)	(99)
<b>TOTAL</b>		<b>30 108</b>	<b>37 489</b>

(a) Une provision pour risques complémentaire est constituée en fonction du retard de paiement constaté à la clôture d'un montant de 901 K€ (voir note 21).

## NOTE 15 – CRÉANCES SUR LES AUTRES DÉBITEURS

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Avances et acomptes au personnel	4	156
Débiteurs divers	432	403
Créances diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>436</b>	<b>559</b>

## NOTE 16 – TRÉSORERIE

Ce poste reprend la position des disponibilités auprès de la Recette générale des finances en fin d'exercice :

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Disponibilités	29 106	76 424

La trésorerie au 31/12/2016 s'élève à 29,1 M€ et intègre le fonds dédié à l'assainissement et au démantèlement des installations utilisées par l'Institut à hauteur de 10,1 M€, transféré en 2015 depuis le poste d'immobilisations financières vers les disponibilités. À périmètre comparable, la trésorerie a baissé de 47,3 M€ entre la position à fin 2015 et celle à fin 2016.

## PASSIF

### NOTE 17 – FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT

Les comptes de dotations affichent un solde de 67,2 M€ au 31 décembre 2016 et se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Notes	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
<b>DOTATIONS</b>					
Financements non rattachés à des actifs déterminés - État	(a)	14 554	929	459	15 024
Financements d'actifs mis à disposition - État	(b)	30 923	-	-	30 923
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - État	(c)	103 446	9 395	10 359	102 482
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - ANR/IA	(d)	18	459	229	247
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>148 941</b>	<b>10 783</b>	<b>11 048</b>	<b>148 676</b>
<b>COMPLÈMENTS DE DOTATIONS</b>					
Reprise sur financements d'actifs mis à disposition - État	(e)	(1 247)	(416)	-	(1 662)
Reprise sur financements d'autres actifs	(e)	(73 526)	(10 174)	(3 939)	(79 762)
Reprise sur financements d'autres actifs - ANR/IA	(e)	(0)	(37)	-	(37)
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>(74 773)</b>	<b>(10 627)</b>	<b>(3 939)</b>	<b>(81 462)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>74 168</b>	<b>156</b>	<b>7 109</b>	<b>67 215</b>

(a) Pour mémoire, en 2015, le poste correspondait à la dotation exceptionnelle versée par l'État en 2012, liée à la vente d'un terrain du site du Vésinet, pour financer la construction d'un nouveau bâtiment. La variation de + 0,9 M€ sur 2016 correspond aux versements de subventions d'investissements ANR non rattachés à des actifs.

(b) Les actifs mis à la disposition par l'État dans le cadre de conventions d'utilisation et valorisés dans les comptes au 31 décembre 2016 (valorisation France Domaine) sont les terrains de Fontenay-aux-Roses, Orsay, Octeville et Vésinet.

(c) Ce poste cumule les subventions d'investissements de l'État, perçus par l'IRSN jusqu'en 2011 (valeur brute). L'évolution entre les deux exercices correspond aux sorties des actifs subventionnés pour - 1 M€ (mises au rebut issues des travaux de contrôle interne du patrimoine, ajustement du seuil d'inscription en immobilisation majoré à 1 500 €).

(d) Ce poste est lié aux dotations de l'ANR rattachées à des immobilisations, + 0,2 M€.

(e) Ces reprises correspondent à la quote-part d'amortissement des actifs financés par subvention à hauteur de 10,6 M€ diminuée des reprises des immobilisations mises au rebut pour 3,9 M€ soit une variation de 6,7 M€.

### NOTE 18 – FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS

Il s'agit essentiellement du traitement comptable du financement externe de l'actif. Les subventions reçues hors État et affectées au financement de l'actif sont reprises au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes. Pour mémoire, sur l'exercice 2013, les financements externes affectés à l'actif et reçus de l'État ont été transférés en dotation en application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13 005 du 31 janvier 2013).

en milliers d'euros	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Financements non rattachés à des actifs - Tiers autres	(b)	-	7 683
Subventions d'investissement reçues de l'État		6 697	-
Subventions d'investissement autres		-	-
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - Collectivités en EPN	(a)	35 292	35 292
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - Autres organismes	(a)	22 320	22 320
Reprise sur financements rattachés à des actifs - Collectivités et EPN	(a)	(34 448)	(34 180)
Reprise sur financements rattachés à des actifs - Autres organismes	(c)	(2 678)	(446)
Subventions d'investissements virées au compte de résultat		-	-
<b>TOTAL</b>		<b>27 183</b>	<b>30 668</b>

(a) Ces postes sont liés aux subventions d'investissements issues des transferts du CEA et de l'OPRI, ainsi qu'aux reprises sur financement associées.

(b) La variation sur le financement externe constaté au 31/12/2016 de - 1 M€ est liée à la quote-part de subvention rattachée à la mise à jour des produits CABRI 2016.

(c) Le financement externe affecté à l'immobilisation CABRI repris au rythme de l'amortissement de l'actif correspondant.

## NOTE 19 – REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR

en milliers d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Report à nouveau	55 227	48 722
<b>TOTAL</b>	<b>55 227</b>	<b>48 722</b>

La variation du poste « report à nouveau » correspond à l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice précédent de 6,5 M€.

## NOTE 20 – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

en milliers d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Report à nouveau	3 884	5 200
<b>TOTAL</b>	<b>3 884</b>	<b>5 200</b>

En 2013, l'Institut a fait varier la durée de l'amortissement comptable par rapport à la durée fiscale de référence de certains biens de l'actif, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires dont l'impact sur l'exercice 2016 est une reprise de 1,3 M€.

## NOTE 21 – PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

en milliers d'euros

	Notes	31/12/2015	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		31/12/2016
				(provision utilisée)	(provision non utilisée)	
<b>Provisions pour litiges</b>		<b>378</b>	<b>605</b>	<b>365</b>	<b>-</b>	<b>618</b>
Litiges sociaux	(c)	54	605	41	-	618
Autres litiges		324	-	324	-	-
<b>Provisions pour pertes de change</b>		<b>-</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
<b>Provisions pour charges</b>	<b>(a)</b>	<b>58 515</b>	<b>5 443</b>	<b>8 992</b>	<b>292</b>	<b>54 673</b>
Démantèlement	(b)	45 741	921	3 858	-	42 804
Assainissement		7 644	310	1 185	-	6 768
Risques clients		878	901	878	-	901
Remboursement Commission européenne		-	101	-	-	101
Contribution - INB Strasbourg		319	-	-	-	319
Dépenses PRP//DGGN - Téléray		140	50	-	-	190
RISKAUDIT - Quote-part/pertes		-	-	-	-	-
ENSTTI - Quote-part/pertes		400	-	-	-	400
AGEFIPH		283	24	-	260	46
Intéressement des salariés		2 192	2 255	2 192	-	2 255
Divers ressources humaines (dont provision indemnités chômage)		919	880	879	32	888
<b>TOTAL</b>		<b>58 893</b>	<b>6 058</b>	<b>9 357</b>	<b>292</b>	<b>55 301</b>

(a) La dotation de l'exercice intègre en particulier 0,9 M€ relatif à l'actif de démantèlement, 2,3 M€ au titre de l'intéressement des salariés, 0,9 M€ au titre de la couverture du risque sur créances clients et 0,8 M€ correspondant aux indemnités chômage provisionnelles versées par l'IRSN aux anciens salariés concernés au 31 décembre 2016, l'établissement assurant la couverture de la garantie-chômage de ses salariés. Les reprises sont constituées notamment de l'utilisation de la provision pour démantèlement des installations pour 3,9 M€ (dépenses 2016), de la consommation de la provision pour assainissement du site de Feurs pour 0,9 M€ et de la reprise de provision pour intéressement.

(b) La provision de démantèlement des équipements et des installations, couvrant également l'élimination des déchets contaminés, s'élève à 42,8 M€ à fin décembre 2016 et est composée des éléments suivants :

- le réacteur PHEBUS (INB 92) pour 2,3 M€ ;
- les grappes FPT associées à l'installation PHEBUS, pour 2,4 M€ ;
- l'installation CABRI (INB 24), et les déchets associés, pour 31,0 M€ ;
- l'installation 010 de l'INBS VALDUC et les déchets associés, pour 3,7 M€ ;
- les ICPE pour 3,3 M€.

(c) La dotation de l'exercice à la provision pour litiges sociaux enregistre 0,3 M€ relatifs à la fermeture du site de La-Seyne-sur-Mer et 0,3 M€ au titre des procédures en cours.

## NOTE 22 – ÉTATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

*en milliers d'euros*

	31/12/2016 Brut	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 757	585	2 998	10 873
Avances et acomptes reçus	7 303	7 303	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	19 573	19 573	-	-
Dettes fiscales et sociales	21 344	21 344	-	-
Autres dettes d'exploitation	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations	3 170	3 170	-	-
Autres dettes d'exploitation	809	809	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>65 956</b>	<b>52 784</b>	<b>2 298</b>	<b>10 873</b>

## NOTE 24 – DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les dettes fournisseurs se décomposent de la manière suivante à la clôture de l'exercice :

*en milliers d'euros*

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs - Achats de biens et services	(a)	4 307	90
Frais de missions et indemnités kilométriques	-	29	-
Fournisseurs - Retenue de garantie	-	375	46
Fournisseurs - Charges à payer	(b)	14 862	54 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	3 170	11 647
<b>TOTAL</b>		<b>22 743</b>	<b>66 317</b>

(a) La position à fin 2015 résulte d'une anticipation des paiements destinée à préparer la bascule des outils informatiques en mode GBCP.

(b) Les charges à payer sont en forte baisse suite à la fin des négociations avec le CEA sur l'exploitation du réacteur CABRI et à la normalisation du traitement de certains dossiers.

## NOTE 23 – EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

La situation des emprunts au 31 décembre 2016 est la suivante :

*en milliers d'euros*

	31/12/2015	Remboursement	31/12/2016
Emprunt Crédit Agricole	14 190	(499)	13 691
Intérêts courus non échus	68	-	66
<b>TOTAL</b>	<b>14 258</b>		<b>13 757</b>

## NOTE 25 – DETTES FISCALES ET SOCIALES

À la clôture de l'exercice, la position des comptes est la suivante :

en milliers d'euros

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<b>Personnel et compte rattachés</b>		<b>13 385</b>	<b>13 316</b>
Provisions congés payés		9 200	9 221
Autres dettes de personnel		4 185	4 095
<b>Organismes sociaux</b>		<b>9 204</b>	<b>6 688</b>
Charges sociales / CP		4 508	4 518
Autres dettes / organismes sociaux		4 696	2 170
<b>État - TVA</b>	(a)	<b>(1 369)</b>	<b>5 643</b>
<b>Autres impôts et taxes</b>		<b>124</b>	<b>1 288</b>
Taxe sur les salaires à payer		124	129
Autres		-	1 159
<b>TOTAL</b>		<b>21 344</b>	<b>26 935</b>

(a) Le poste TVA affiche une variation de 7 M€ due au reclassement en dettes fiscales par rapport à 2015 du compte de TVA à décaisser dont le solde est débiteur de 6 M€ et à une baisse de la TVA collectée en compte de 1 M€ liée à la baisse des soldes clients (cf. note 14).

## NOTE 26 – AUTRES DETTES NON FINANCIÈRES

Les éléments significatifs du poste sont les suivants :

en milliers d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Autres dettes diverses	809	454
<b>TOTAL</b>	<b>809</b>	<b>454</b>

## NOTE 27 – AUTRES INFORMATIONS

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Situation au regard de l'impôt sur les sociétés

L'établissement est en situation de déficit reportable.

Est exclu du périmètre des activités entrant dans le champ d'imposition, l'ensemble des financements des missions de service public, de recherche et d'enseignement, avec ou sans partenariat avec d'autres établissements publics ou entreprises du secteur privé. A contrario, les activités entrant dans le champ d'imposition à l'IS correspondent aux opérations dites « lucratives », réalisées dans des conditions semblables aux entreprises commerciales.

En 2016, le montant des déficits reportables est évalué à 61 M€.

Engagements hors bilan

- engagements de retraite (calcul suivant norme IAS 19) : 18,9 M€ en valeur brute, soit 29,1 M€ en intégrant une estimation des charges sociales Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- taux d'actualisation 1,0 % ;
- âge de départ à la retraite : 62 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres ;
- taux de rotation retenu : 4,2 % ;
- taux d'augmentation de salaire : 1,9 % ;

- crédit-bail : néant ;

- l'Institut a signé le 7 juillet 2014 un partenariat public-privé (PPP) relatif à la construction d'un bâtiment sur le site de Fontenay-aux-Roses. Ce contrat engage l'établissement sur une durée de 25 ans. L'investissement total s'élève à 42,5 M€, dont 9,5 M€ versés par l'IRSN sont comptabilisés en immobilisations en cours au 31/12/2016. La dette de 36,0 M€, sera comptabilisée lors de la mise en service de l'immobilisation en 2017, conformément aux préconisations de la DGFIP (BOFIP-GCP-140011 du 21/07/2014).

Effectifs

L'effectif des personnes rémunérées par l'Institut au 31 décembre 2016 (hors contrats alternance) est de 1 731 salariés dont la ventilation est la suivante :

- contrats à durée indéterminée cadre : 1 229 ;
- contrats à durée indéterminée non-cadre : 389 ;
- contrats à durée déterminée : 113.

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**



KPMG Audit  
Tour ECHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : www.kpmg.fr

## Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN)

Siège social : 31, avenue de la Division Leclerc - 92260 Fontenay-aux-Roses

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'IRSN, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée, ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 8 – Dotations et reprises sur amortissements et provisions, dépréciations (hors VNC des actifs cédés) » et « 10 – Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe qui expose les conséquences sur les comptes de l'exercice 2016 du renforcement du suivi des immobilisations et notamment de la prise en compte du résultat de l'inventaire réalisé de 2012 à 2014, point qui avait fait l'objet d'une réserve dans notre rapport sur les comptes 2015

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à direction et  
contrôle de surveillance,  
inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-3006101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Echo  
2 Avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 8420Z  
775 726 411 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN)  
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
8 mars 2017

#### 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### Immobilisations corporelles et incorporelles

La note « 1.2.1 – Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que les notes « 8 – Dotations et reprises sur amortissements et provisions, dépréciations (hors VNC des actifs cédés) » et « 10 – Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe fournissent une information appropriée.

##### Provisions pour risques et charges

Votre établissement constitue des provisions pour couvrir ses passifs de démantèlement et d'assainissement, tels que décrits dans la note « 20 – Provisions pour risques et charges » de l'annexe.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère approprié et raisonnable des hypothèses retenues concernant les estimations de ces passifs. Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature, un caractère incertain, les réalisations pourraient différer, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

DM-171-26 - Exercice clos le 31 décembre 2016

3



### 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur général et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 8 mars 2017

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Denis Marangé  
Associé

The logo for the Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). It features the letters 'IRSN' in a bold, sans-serif font. The 'I', 'R', and 'S' are red, while the 'N' is blue. The letters are closely spaced.

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

**Siège social**

31, avenue de la Division-Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses  
RCS Nanterre B 440 546 018

**Téléphone**

+33 (0)1 58 35 88 88

**Courrier**

BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

**Site Internet**

[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)